

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 274 / Avril 2019

L'ÉCONOMIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2018

Introduction

Illustration de la santé de l'économie polynésienne, l'indicateur du climat des affaires aligne un cinquième exercice au-dessus de sa moyenne de longue période. Face au surplus d'activité, les entreprises ont repris à la fois les embauches, dans la majorité des branches, et leurs investissements.

Le regain de vigueur du marché de l'emploi dans un environnement non inflationniste a permis une hausse des revenus des ménages, stimulant à la fois leur consommation, comme en attestent les immatriculations de voitures neuves, supérieures à 7 000 unités (4 000 en 2015), et leurs achats immobiliers.

La consolidation de la trésorerie des agents économiques a permis aux établissements de crédit polynésiens de bénéficier d'une collecte significative de dépôts tandis que leur activité prêteuse s'accélérait.

Dans ce contexte, l'assainissement des finances publiques, lié à la maîtrise des dépenses et la hausse des revenus fiscaux, s'est poursuivi, accompagné par la continuité des versements de l'État.

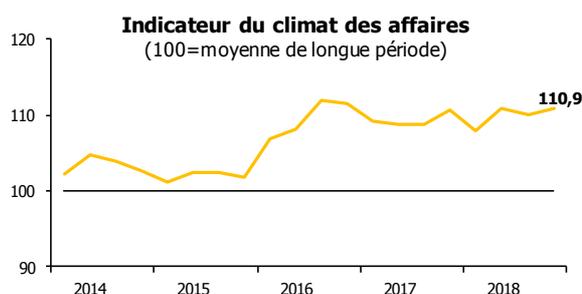
Une conjoncture bien orientée

Climat des affaires porteur

En dépit d'un léger retrait dans l'expectative des élections territoriales d'avril-mai, l'indicateur du climat des affaires s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de l'année 2018.

Le climat de confiance qui en a résulté s'est traduit pour les particuliers par un regain de consommation et la poursuite des investissements en faveur de leur logement.

Concernant les entreprises, l'amélioration de leur volume d'affaires a permis une nette amélioration de leur situation financière, reflétée par la hausse des cotations favorables attribuées par l'IEOM (53 % en 2018 contre 47 % en 2017). Ce contexte porteur s'est traduit par une reprise significative de leur investissement et le renforcement de leur effectif salarié.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

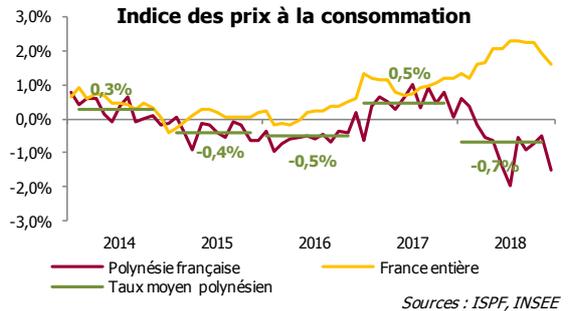
Absence de tensions sur les prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est replié de 0,7 % en moyenne en 2018.

Les principaux contributeurs à la baisse ont été les prix des produits alimentaires (-1,9 % en glissement annuel) et surtout ceux des communications (-21,7 %), qui ont résulté de la concurrence accrue entre les opérateurs de téléphonie mobile et d'accès Internet.

Dans les transports (-0,1 % sur l'année), le reflux des tarifs des véhicules (-1,2 %) et des transports aériens (-7 %), suite à l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne sur les lignes polynésiennes, a été compensé par la hausse des carburants (+7,3 %).

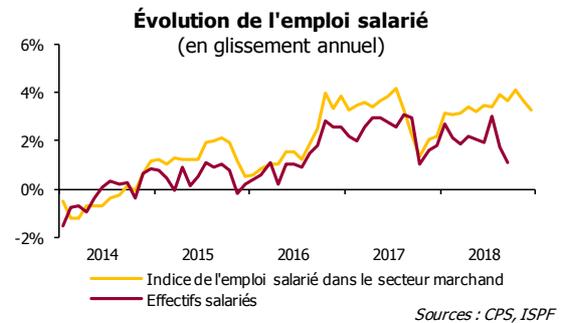
Enfin, les prix du sous-indice logement, eau et électricité ont crû de 2,4 %, en raison de l'augmentation des loyers (+5,5 %).



Marché de l'emploi en hausse

Après des années de relative stabilité, l'indice de l'emploi salarié a connu une nouvelle année de hausse, soit +3,2 % en rythme annuel. Cette évolution a concerné tous les secteurs.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 1 400 emplois ont été créés, dont la moitié dans le tertiaire et un tiers dans le secondaire. Les effectifs salariés s'élevaient à 65 000 en septembre 2018, en progression moyenne de 2,2 % sur l'année, mais demeuraient encore en deçà de leur niveau d'avant la crise économique (68 000 en 2008).

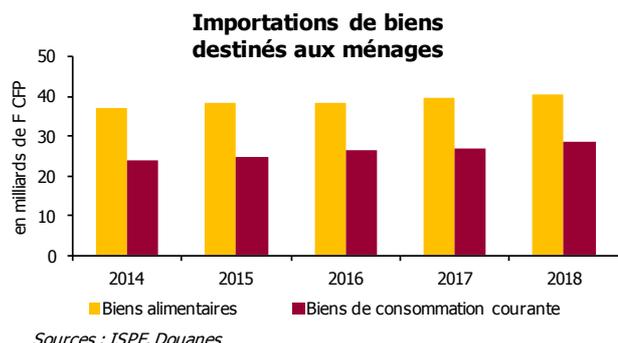


Vigueur de la consommation des ménages

Entre septembre 2017 et septembre 2018, la masse salariale moyenne a connu une hausse de 3 %. La dynamique de l'emploi et la baisse générale des prix ont positivement impacté les revenus réels des ménages et favorisé la consommation.

Le marché de l'automobile en a pleinement profité, d'autant plus que les aides gouvernementales au renouvellement du parc polynésien (aide à l'achat de voitures propres et de petites cylindrées) ont été prolongées en 2018. Les immatriculations de véhicules neufs ont ainsi dépassé les 7 000 unités (+11,4 % en un an), niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2008.

Les importations destinées aux ménages ont augmenté, tant celles de produits de consommation, +6,1 % sur l'année, que celles issues de l'agroalimentaire (+1,5 %).



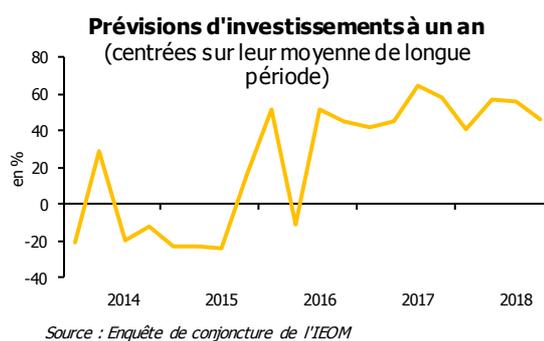
Les responsables du commerce participant à l'enquête trimestrielle de l'IEOM ont jugé favorablement la progression de leur activité qui a contribué à affermir leur situation de trésorerie. Ils ont en outre pu compter sur les dispositifs gouvernementaux pour leurs projets d'investissement (aide pour la revitalisation des petits commerces de proximité et des restaurants - ACPR -, aide à l'équipement des petites entreprises - AEPE -).

Le secteur privé, moteur de l'investissement

La tendance favorable de l'investissement privé ne s'est pas démentie, tant pour les ménages que pour les entreprises, soutenue par les dispositifs de défiscalisation et d'aides aux entreprises, tandis que l'investissement public s'est avéré stable en 2018. Sur les 8 premiers mois de l'année, les dépenses liquidées par le Pays s'élevaient à 14,1 milliards de F CFP, soit 28 % des crédits disponibles, comme en 2017 sur la même période.

L'encours des crédits à l'habitat accordés aux ménages a crû de 5,9 %, après +4,8 % en 2017 et +2,6 % en 2016, grâce à une forte production locale de prêts immobiliers (33,2 milliards de F CFP en 2018 contre 26,6 en 2017).

Du côté des entreprises, les soldes d'opinion de l'enquête de l'IEOM ont dénoté une volonté forte d'investir à l'horizon d'une année. Elle est illustrée par la croissance de l'encours des crédits à l'investissement, +7,3 % en 2018 (+6,1 % en 2017), soutenue par la production locale de crédits à l'équipement (23,9 milliards de F CFP contre 22,9 en 2017, soit +9,4 %), ainsi que des importations de biens d'équipement des entreprises hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾ (+13,4 %) et de biens intermédiaires (+7,5 %).



Aggravation du déficit commercial

Les exportations locales se sont contractées de 4,9 % en 2018 (12,3 milliards de F CFP contre 13 en 2017) en raison de la baisse des ventes de produits perliers (-8,3 %) qui comptent pour les 2/3 du total. La progression des recettes d'autres produits d'importance, tels que le poisson (+12,4 %), n'a pas permis d'infléchir significativement la tendance globale.

Hors éléments exceptionnels, les importations se sont quant à elles accrues de 8,6 %, soutenues par la demande intérieure (biens d'équipement, biens intermédiaires, biens de consommation et automobiles) et l'alourdissement de la facture pétrolière (+19,6 %).

En conséquence, le taux de couverture des importations (hors éléments exceptionnels) par les exportations locales s'est légèrement dégradé pour s'établir à 6,8 % contre 7,7 % en 2017.



Les secteurs porteurs

Secteur tertiaire conforté par la hausse des demandes interne et externe

Premier contributeur au PIB de la Polynésie française (85 % en 2015), le secteur tertiaire a profité en 2018 de la robustesse de la consommation et de la fréquentation touristique.

Sur les neuf premiers mois de l'année cumulés, son chiffre d'affaires a enregistré une progression de 1,4 % en rythme annuel, grâce au commerce (+2,9 %) et à l'hébergement-restauration (+3,7 %). Mais cette évolution a été freinée par celle du transport (-2,7 %), sans doute affecté par le renforcement de la concurrence dans le domaine aérien international.

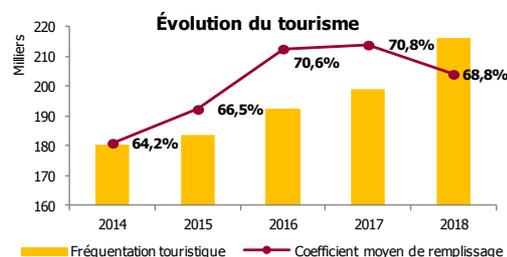
(1) Achat de 2 Boeing 787 par la compagnie aérienne locale, Air Tahiti Nui.

Cap des 200 000 touristes franchi en 2018

En 2018, la fréquentation touristique a augmenté de plus de 17 000 visiteurs (216 000 au total), essentiellement des Européens (37 %), amenés par la compagnie French Bee depuis l'ouverture de sa ligne Papeete Paris en mai, et des Nord-américains (35 %), premiers clients des croisières en Polynésie française (+29,7 % par rapport à 2017) (1).

Les principaux marchés émetteurs de tourisme de la Polynésie française demeurent les États-Unis (35 % du total), la France (23 %), les autres pays européens (15 %), la zone Pacifique (12 %) et le Japon (5 %). L'embellie du tourisme a profité à l'hôtellerie polynésienne, dont le revenu moyen par chambre disponible a progressé de 5 % en 2018.

La desserte de San Francisco, assurée par United Airlines depuis octobre 2018, offre des perspectives favorables pour le tourisme polynésien, avec toutefois des risques de saturation en termes d'hébergement si des projets d'extension de la capacité d'accueil ne sont pas engagés (rénovation du Hilton Faaa, Village Tahitien).

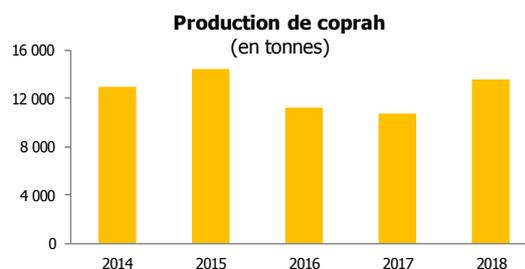


Sources : CPH, IEOM, ISPF

Résultats en demi-teinte pour le secteur primaire

Après deux années de baisse, la récolte de coprah, qui représente un quart de la production agricole commercialisée, s'est vivement redressée (+26 %) pour s'établir à 13,6 tonnes en 2018 (10,8 en 2017).

Les exportations du secteur primaire, en revanche, ont diminué de 5,1 % sur un an (9,2 milliards de F CFP), touchées par le repli des produits perliers (7,5 milliards de F CFP ; -8,1 %). L'amélioration des recettes à l'export d'autres produits, comme le poisson (1,5 milliard de F CFP ; +12,5 %) ou la vanille (0,7 milliard de F CFP ; +7,5 %), n'a pu compenser l'évolution globale.



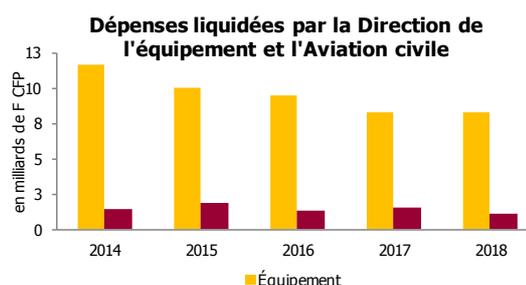
Source : CSPC

L'immobilier, pilier du secteur du BTP

Indice d'une conjoncture plus favorable, les importations de ciment ont progressé de 31,6 % en 2018 en rythme annuel (86 000 tonnes), tandis que le chiffre d'affaires du BTP sur 9 mois progressait de 3,3 %. Longtemps pessimistes, les chefs d'entreprise du secteur affichent des carnets de commandes fournis. La commande privée, notamment au niveau de l'habitat individuel anime ce secteur qui bénéficie de la part des banques de conditions de taux historiquement favorables.

Au niveau de la commande publique, le lancement du Plan 3 000 logements établi par le gouvernement (2018-2020) a redonné un élan au secteur du logement social.

Concernant les dépenses liquidées par la Direction de l'équipement, on observe une stagnation (8,3 milliards de F CFP) et une contraction de celles de l'Aviation civile (1,1 milliard de F CFP contre 1,6 en 2017).



Sources : SEAC, Direction de l'équipement

Croissance dans l'industrie

Les industriels sondés pour l'enquête de l'IEOM ont observé une embellie au second semestre 2018, qui s'est matérialisée en termes de chiffre d'affaires par une croissance de 2,5 % sur les neuf premiers mois de l'année. Sur le segment de l'export, les recettes du noni se sont accrues de 14,5 % (0,7 milliard de F CFP) tandis que de celles du monoï ont stagné (0,4 milliard de F CFP).

(1) En 2017, le nombre de croisiéristes s'était replié de 9,2 % en raison de 2 paquebots basés en Polynésie française qui avaient suspendu leurs croisières une partie de l'année pour des opérations de carénage

Consolidation des fondamentaux de l'activité bancaire

En 2018, la croissance de l'encours des crédits octroyés par les banques locales (+5,2 % en glissement annuel, après -2,2 % en 2017) tient à l'amélioration de leur production. Leur abondante collecte de dépôts (+4,9 %, après +2,9 % en 2017) a entretenu la surliquidité de la place polynésienne. La position extérieure nette des banques locales s'élevait à 42,7 milliards de F CFP en fin d'année, en hausse de 10,7 % en un an (38,6 milliards de F CFP fin 2017). La reprise de l'activité bancaire s'est donc confirmée en 2018, avec une hausse de leur PNB et un résultat proche de celui de 2017.

Actifs financiers à court terme privilégiés

Les actifs financiers des agents économiques ont connu une hausse de 3,9 % sur l'année (+1,7 % en 2017), représentant une collecte nette d'épargne de 21,4 milliards de F CFP. Comme en 2017, celle-ci a concerné les dépôts à vue (+9,1 %) et les comptes sur livrets (+7,1 %). Les dépôts à terme (-5,9 % en 2018, après -16,5 % en 2017) et les actions (-38,7 %), affectées par la chute des indices boursiers en 2018, ont été écartés par les épargnants en raison de rendements peu attractifs.

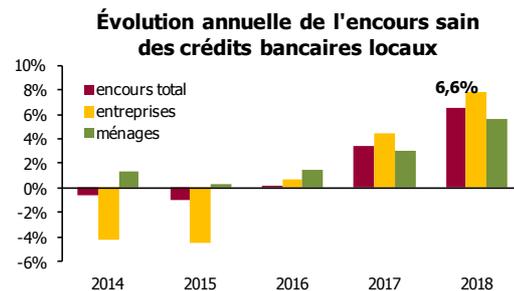
En 2018, les ménages et les entreprises ont conforté leurs avoirs de respectivement 9 et 11 milliards de F CFP. En repli en 2017, ceux des collectivités locales ont augmenté de 1 milliard de F CFP.

Accélération de l'activité de crédit des banques locales

En 2018, la croissance de l'encours sain des crédits, +6,6 % (contre +3,4 % en 2017), s'est diffusée à l'ensemble des segments de clientèle. L'amélioration de la conjoncture a permis de retrouver des contreparties solvables, dans un contexte de taux encore favorables pour les emprunteurs.

Cette accélération a bénéficié aux entreprises, dont l'encours a crû de 7,8 % sur l'année (+4,5 % en 2017), aux ménages (+5,6 %, après +3,1 % en 2017), et aux collectivités locales (+5 %, après -1,6 %), la Polynésie française ayant sollicité les banques locales dans le cadre du plan de financement de son budget 2018.

L'évolution globale a été soutenue non seulement par le moyen/long terme, les encours des crédits d'investissement et à l'habitat ayant progressé de respectivement 8,3 % et 7,5 % sur l'année, mais aussi par le court terme. En effet, l'encours des crédits d'exploitation, en recul continu jusqu'en 2016, a significativement repris (+4,1 % en 2018, après +0,9 % en 2017).



Source : IEOM - Surf

À l'inverse, l'encours des crédits des établissements non installés localement, sollicités principalement pour le financement de collectivités publiques et de l'habitat des ménages, s'est contracté de 3,6 %, en raison de la politique de désendettement menée par la Polynésie française. La dette du Pays devrait s'établir à 84 milliards de F CFP fin 2018 (86 milliards de F CFP fin 2017).

Vers une normalisation des créances douteuses

L'assainissement du portefeuille des banques polynésiennes s'est poursuivi en 2018, avec un meilleur recouvrement des créances sur la clientèle. L'encours des créances douteuses brutes a diminué de 14,5 %, pour s'établir à 25,7 milliards de F CFP fin 2018, soit un taux de créances douteuses de 5,3 % contre 6,5 % en 2017. Le niveau des provisions s'est établi à 65,1 %.

Le taux de prêts non performants net des provisions est ressorti à 1,8 % fin 2018 (2,4 % en décembre 2017).

Perspectives

Pour les chefs d'entreprise qui participent à l'enquête de conjoncture de l'IEOM, le premier trimestre 2019 s'annonce sous des auspices favorables. Ils le sont également pour le secteur public : en décembre dernier, l'agence Moody's a reconnu les réalisations de la Polynésie française en matière d'équilibre budgétaire et de réformes structurelles en relevant sa note de Baa1 à A3, avec une perspective positive.

La Polynésie française devrait en outre tirer parti de la rénovation de son statut juridique, actuellement en cours, et de son ancrage dans la zone Pacifique par le renforcement des infrastructures (maillage de câbles sous-marins, ouverture du ciel à de nouvelles compagnies aériennes...) et le resserrement des liens humains (appartenance à la Communauté du Pacifique, conclusion de conventions bilatérales comme celle signée avec Wallis-et-Futuna en février 2019 à l'occasion de la conférence ministérielle de l'Association des Pays et Territoires d'outre-mer).

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : C. PERIOU
Rédaction : S. NATIER
Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : mars 2019 – Dépôt légal : mars 2019 – ISSN en cours